

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 8 FEVRIER 2013



Séance de 9h30 à 11h

Etaient présents :

M. Daniel PERCHERON, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Jean HAJA, M. Dominique PLANCKE, M. Joël CARBON, M. Didier MANIER, M. Jean-Claude DEBUS, M. Eric QUIQUET, M. François VERDONCK, M. Daniel DELCROIX, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Michel GUILBERT, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Pierre de SAINTIGNON, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Michel VANCAILLE, M. Bernard CAILLIAU, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Jean-Luc WERY, M. Eugène BINAISSE, M. Francis DECOURRIERE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Michel LO GIACO.

Pouvoirs :

M. Michel VANCAILLE à M. Daniel PERCHERON,
M. Philippe WAGHEMACKER à M. Joël CARBON,
M. Francis DECOURRIERE à M. Eric RENAUD,
M. Jean François MALBRANCQ à M. Yves COUPE.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Monsieur Daniel PERCHERON aborde le projet de Budget Primitif 2013 et indique qu'il correspond aux orientations du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 23 Novembre 2012. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 400 000 €, les dépenses d'investissement atteignent 250 000 € et consisteront en des travaux d'aménagement pour l'accueil de la future plateforme de tests d'interopérabilité.

Les contributions des adhérents porteront donc en 2013 sur le montant de 650 000 €, comme cela a été convenu lors du débat d'orientation budgétaire le 23 Novembre 2012.

Il demande ensuite à Monsieur Alain WACHEUX de présenter le détail des dépenses et recettes envisagées.

Monsieur Alain WACHEUX explique que les dépenses en fonctionnement se décomposent essentiellement en frais de personnel (salaires et charges) chiffrés à 200 000 € et en remboursements de charges supportées par la Région pour le SMIRT estimés à 150 000 €. Ces remboursements interviennent dans le cadre de la Convention de Mise à Disposition de Locaux et de Moyens signée entre la Région et le SMIRT en Août 2010. Ils concernent la location des bureaux situés aux Arcuriales, rue de Tournai à Lille, des frais de fournitures et d'intendance (lors des Comités Syndicaux) et des coûts d'affranchissement.

50 000 € sont prévus pour des dépenses diverses, assurances, frais de documentation.

Monsieur Alain WACHEUX donne ensuite le détail des contributions de chaque Autorité Organisatrice de Transports adhérente du Syndicat.

Monsieur Daniel PERCHERON remercie Monsieur Alain WACHEUX pour sa présentation et soumet le projet de Budget Primitif 2013 au vote des délégués.

Le Budget Primitif 2013 est adopté à l'unanimité.

REPUBLIQUE FRANCAISE



SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

M 71

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

**POSTE COMPTABLE DE LA PAIERIE REGIONALE
DU NORD-PAS DE CALAIS**

ANNEE 2013



pages	
	<u>I – Informations générales</u>
3	Informations statistiques et fiscales
4	I bis – Présentation consolidée par programme des AP et des AE votées
	<u>II – Présentation générale du budget</u>
5	Vue d'ensemble du budget
	1. Equilibre financier du budget
6	A – Section d'investissement
7	B – Section de fonctionnement
	2. Balance générale du budget
8	Dépenses
9	Recettes
10	<u>III – Vote du budget</u>
	A – Section d'investissement
11	Vue d'ensemble – Dépenses / Recettes
12/13	A 1 – Dépenses d'équipement non individualisées dans un chapitre d'opération
12	A 2 – Dépenses d'équipement individualisées dans un chapitre d'opération
14	A 3 – Recettes d'équipement – Financement des équipements régionaux et non régionaux
15	A 4 – Opérations pour le compte de tiers
	A 5 – Section d'investissement – Opérations financières
16	Détail par articles – Dépenses
17	Détail par articles – Recettes
18	A6 – Section d'investissement – Opérations patrimoniales
	B – Section de fonctionnement
19	Vue d'ensemble
20/21	B 1 – Dépenses
22/23	B 2 – Recettes

	<u>IV-Annexes</u>	<u>joint</u>	<u>sans objet</u>
24/25	Présentation croisée par fonction – Vue d'ensemble générale		
26/39	Présentation croisée par fonction – Fonctions 0 à 9		
40	Liste des engagements dans lesquels la région a pris un engagement financier		
41	Etat de la dette – Récapitulation par prêteurs – Crédits de trésorerie		
42/43	Etat de la dette – Détail		
44/45	Etat de la dette – Emprunts obligataires – Etat des instruments de couverture du risque financier – Tableau récapitulatif des lignes composant le notionnel de référence		
46/47	Etat des immobilisations – Etat des acquisitions et cessions immobilières		
48	Etat des participations et créances rattachées et des immobilisations financières – Prêts		
49	Etat des provisions constituées et des charges transférées – Méthodes utilisées pour les amortissements		
50/51	Etat des emprunts garantis et des contrats de crédit-bail		
51	Etat des recettes grevées d'affectation spéciale		
52	Etat des autres engagements donnés et des engagements reçus		
53	Détail des chapitres d'opérations pour compte de tiers		
54/55	Services ferroviaires régionaux de voyageurs		
56/57	Etat du personnel		
58	Liste des organismes de regroupement – Subventions versées par la région dans le cadre du vote du budget – Liste des établissements publics créés – Liste des services individualisés dans un budget annexe – Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
59	Décisions en matière de taux – Arrêté et signatures		

La maquette comporte des pages non imprimées pour des raisons de tableaux à mettre en vis-à-vis.

BUDGET 2013									
SMIRT									

26 FEV. 2013
ARRIVEE

I - INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)		Nombre de m ² de surface utile de bâtiments	
Population fictive		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient la région	
Longueur de la voirie régionale en (km)			

Informations fiscales (N-2)		
Potentiel fiscal / habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale

	Informations financières - ratios -	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	
2	Produit des impositions directes/population	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	
4	Dépenses d'équipement brut/population	
5	Encours de dette/population	
6	DGF/population	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	

- (1) Voir l'article L 4332-5 du code général des collectivités territoriales. Etabli sur la base de la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Néant

PRESENTATION DES AP

Programme « »		
Programme « »		
Programme « »		
....		

PRESENTATION DES AE

Programme « »		
Programme « »		
Programme « »		
....		

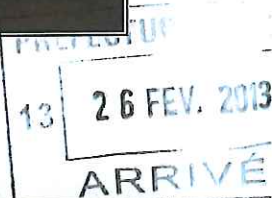
(1) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP et AE modifiant un stock d'AP et d'AE existant.

(2) Le Conseil régional peut voter des AP/AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP/AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été affectées à des opérations.

Néant



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET



TOTAL DU BUDGET

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	250 000 €	250 000 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	650 000 €	650 000 €
TOTAL DU BUDGET	900 000 €	900 000 €

VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
	REELLES (1)	ORDRE	REELLES (1)	ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	250 000 €		0	250 000 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	400 000 €	250 000 €	650 000 €	0
BUDGET	650 000 €	250 000 €	650 000 €	250 000 €

(1) Aux dépenses et recettes réelles sont assimilées les opérations mixtes, constituées principalement des provisions et reprises sur provisions.

A - SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement (c/ 20, 21, 23) (y compris les opérations)	250 000	Fonds propres d'origine externe (c/10)	
204 Subventions d'équipement à verser		274 Remboursement de prêts	
Dépenses financières (c/16, 26, 27)		Subventions d'équipement reçues (c/13)	
		Emprunts et dettes assimilées (c/16)	
		20, 21 et 23 immob. incorp. corp. ou en cours (1)	
		45 Opérations pour le compte de tiers (participations du tiers)	
45 Opérations pour le compte de tiers			
	250 000		0
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT : 250 000 €..... (Dépenses réelles - Recettes réelles)			

		021 Virement de la section de fonctionnement	250 000
040 Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)		040 Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	
041 Opérations patrimoniales (3)		041 Opérations patrimoniales (3)	
	0		250 000
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE : R021+R040-D040 (précédé du signe - si négatif)			

	250 000		250 000
--	----------------	--	----------------

- (1) Exceptionnellement, les comptes 20, 21 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement ;
(2) $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; Voir détails des opérations d'ordre de transferts p. 16 et 17 ;
(3) Voir détails des opérations patrimoniales p. 18.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET	1 B

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
Gestion des services		Gestion des services	
011 Charges à caractère général	192 000 €	70 Prod. serv., du dom. et ventes diverses	
012 Charges de personnel et frais assimilés	200 000 €	731 Contributions directes	
014 Atténuation de produits		73 Autres impôts et taxes (hors 731)	
65 Autres charges de gestion courante	5 000 €	74 Dotations, subventions et participations	650 000 €
6586 Frais de fonct. des groupes d'élus		75 Autres produits de gestion courante	
		013 Atténuation de charges	
Total dépenses de gestion des services	397 000 €	Total recettes de gestion des services	650 000 €
66 Charges financières		76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles	3 000 €	77 Produits exceptionnels	
68 Dotations aux provisions		78 Reprises sur dotations aux provisions	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	400 000 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	650 000 €
SOLDE DES OPERATIONS REELLES : EXCEDENT. : 250 000 €.....			
DEFICIT			

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
023 Virement à la section d'investissement	250 000 €		
042 Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)		042 Opé. d'ordre de transferts entre sections(1)	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	250 000 €	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0
AUTOFINANCEMENT DEGAGE :			
D023+D042-R042 (précédé du signe - si négatif)			

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	650 000 €	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	650 000 €
---	------------------	---	------------------

(1) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; Voir détail des opérations d'ordre de transferts p. 21 et 23.



DEPENSES

10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dette assimilées					
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations et c/204)	5 000,00 €	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	25 230,00 €	0	0	250 000,00 €	250 000,00 €
23	Immobilisations en cours (hors opérations)					
26	Chapitres opérations d'équipement (total)					
27	Participations et créances rattachées à des participations					
45	Autres immobilisations financières					
	Op. pour compte de tiers					
		30 230,00 €	0	0	250 000,00 €	250 000,00 €
001	Solde d'exécution reporté	770,00 €				
040	Opérations d'ordre de transferts entre section					
041	Opérations patrimoniales					
					0	0
		31 000,00 €	0	0	250 000,00 €	250 000,00 €

011	Charges à caractère général	1 207 549,68 €			192 000,00 €	192 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	200 000,00 €			200 000,00 €	200 000,00 €
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges d'activité	5 000,00 €			5 000,00 €	5 000,00 €
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €			3 000,00 €	3 000,00 €
68	Dotations aux provisions					
		1 415 549,68 €			400 00,00 €	400 00,00 €
023	Virement à la section d'investissement				250 000,00 €	250 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
					250 000,00 €	250 000,00 €
		1 415 549,68 €			650 00,00 €	650 000,0 €

(1) Voir page 10 pour la comparaison par rapport au budget précédent : comparaison avec le budget cumulé qui outre les contributions annuelles a intégré l'excédent de l'année précédente et l'a affecté en fonctionnement et investissement.

(2) Il s'agit des crédits annuels

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

2) BALANCE GENERALE DU BUDGET

ARRIVEE

RECETTES

Chap.	INVESTISSEMENT	Pour information Budget Cumulé précédent (2)	Propositions du président (3)	Crédits votés pour l'exercice (3)
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 000,00 €		
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dette assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204) (1)			
204	Subventions d'équipement versées (1)			
21	Immobilisations corporelles (1)			
23	Immobilisations en cours (1)			
27	Autres immobilisations financières			
45	Opérations. pour c/ de tiers			
Sous total des opérations réelles		31 000,00 €	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement		250 000,00 €	250 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transferts entre section			
041	Opérations patrimoniales			
Sous total des opérations d'ordre			250 000,00 €	250 000,00 €
Recettes d'investissement – Total		31 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €

Chap.	FONCTIONNEMENT	Pour information Budget Primitif précédent (2)	Propositions du président (3)	Crédits votés pour l'exercice (3)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
731	Contributions directes			
73	Impôts et taxes (hors c/ 731)			
74	Dotations, participations et subventions	400 000,00 €	650 000,00 €	650 000,00 €
75	Autres produits d'activité			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
013	Atténuation de charges			
Sous total des opérations réelles et mixtes				
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections			
Sous total des opérations d'ordre				
Recettes de fonctionnement –		400 000,00 € + 002 Résultat de fonctionnement reporté 1 015 549,68 €		
Total		1 415 549,68 €	650 000 €	650 000,00 €

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 21 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir page 10 pour la comparaison par rapport au budget précédent

(3) Il s'agit des crédits annuels

I -L'assemblée délibérante a voté le présent budget (crédits de paiement afférents à une AP/AE ou crédits hors AP/AE) :

- au niveau (1) **chapitre** pour la section d'investissement ;
- au niveau (1) **chapitre** pour la section de fonctionnement.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.(2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....néant.....
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre d'opération.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

Dans la limite des 7,5 % des dépenses réelles de la section

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget :

- ☐ - ~~au Budget Primitif de l'exercice précédent~~
- ☒ - au Budget cumulé de l'exercice 2012

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

(3) Dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

III – VOTE DU BUDGET	III
A - 1 – SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

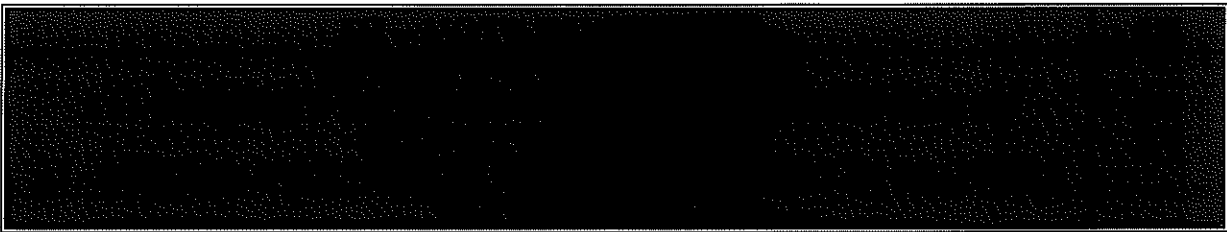
	Vote du Comité Syndical sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du SMIRT sur les crédits de l'exercice	Pour information	
			Dépenses gérées dans le cadre d'une AP (1)	Dépenses gérées hors AP
TOTAL	0	0	0	0
Dépenses imprévues				
Dépenses d'équipements (total)				
-Non individualisées en opérations d'équipement (p. 12)		250 000,00 €		
-Individualisées en opérations d'équipement (p. 13)				
Subventions d'équipement à verser (c/ 204) (p. 12)				
Opérations pour compte de tiers (p. 15)				
Dépenses financières (p. 16)				
- dont opérations réelles				
- dont opérations d'ordre de transferts entre section				
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (p. 18)				

(1) Il s'agit des crédits de paiements afférents à l'ensemble des autorisations de programmes votées antérieurement et lors de la séance budgétaire.

RECETTES

	Vote du Comité Syndical sur les crédits de l'exercice
TOTAL	0
Recettes d'équipements (p. 14)	
Opérations pour compte de tiers (p. 15)	
Recettes financières (p. 17)	
- dont opérations réelles	
- dont opérations d'ordre de transferts entre section	
- dont virement de la section de fonctionnement	250 000,00 €
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (p. 18)	





A1-DEPENSES NON-INDIVIDUALISEES EN OPERATIONS D'EQUIPEMENT

	(1)		
21352	Aménagement de bâtiments privés.....(1)		250 000,00 €
	(1)		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

A1 – DEPENSES RELATIVES AUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER

...	... (1)		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

A 2-DEPENSES INDIVIDUALISEES EN CHAPITRES D'OPERATIONS

...	...		
...	...		
...	...		
...	...		
...	...		
...	...		

III - VOTE DU BUDGET	III
A 1 - SECTION D'INVESTISSEMENT	A 1
EQUIPEMENTS du SMIRT	

CHAPITRE D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° :.....

LIBELLE :

AFFERENTE A L'AUTORISATION DE PROGRAMME (1).....

(page à reproduire autant que nécessaire)

DEPENSES

15 26 FEV. 2013
ARRIVÉE

Art. (2)	Libellé (2)	Pour mémoire AP votée y compris ajustement (1)	Pour mémoire Réalizations cumulées au 1/1/N (3)	Crédits de l'exercice Vote du Comité Syndical
DEPENSES (A)				
20	Immobilisations incorporelles (hors c/ 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			

Pour information : Financement de l'opération (4)

Recettes		Réalizations cumulées affectées à l'opération au 1/1/N (3)	Prévisions de l'exercice	Niveau de financement =B-A (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (B)				
13	Subventions d'inv. (sauf 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées			
	Autres recettes			

(1) A compléter si l'opération est gérée dans le cadre d'une AP/CP.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Il s'agit du cumul des dépenses ou recettes de l'opération qui sont réalisées au 1^{er} janvier de l'exercice. Si le budget est adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice, le montant correspond à une estimation des opérations à la date du 1^{er} janvier de l'exercice.

(4) La production de cet état est facultative.

(5) Indiquer le signe algébrique.

**A 3 – RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS**

...	...	
1641...	...	
1644...	refinancement de dette (2)	
166		
...		
...	...	
...	...	
...	...	
...	...	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Le compte 166 retrace les crédits ouverts en recettes au titre du refinancement de la dette. Il est reporté pour mémoire en recettes dans le tableau de l'équilibre des opérations financières (p.17) tout comme le compte 1644-9.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21 et 23 constituent des recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandants donnant lieu à reversement

Néant

III – VOTE DU BUDGET	III
A 4 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A 4
OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	

A 4 – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Pour mémoire Réalizations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Vote du Comité Syndical sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du Comité Syndical sur les crédits de l'exercice
	TOTAL DEPENSES (3)			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
	TOTAL RECETTES (3)			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			

(1) Voir détail des opérations pour compte de tiers en annexes p. 54

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat sauf cas exceptionnel.



Néant

DETAIL PAR ARTICLES – DEPENSES

HORS CHARGES TRANSFEREES			
(II) = A+B+C+D			
164.	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
166	Refinancement de dettes		
1676	Dettes env. locataires acquéreurs		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
10			
...	...		
13			
...	...		
26			
261	Titres de participation		
266	Autres formes de participation		
27			
27.	Acquisition de titres immobilisés		
274	Prêts accordés		
275	Dépôts et cautionnements versés		
2761	Créances pour avances en garantie d'emprunts		
2763	Créances sur autres collectivités publiques (C) (2)		
10..	<i>Sur apports, dotations et réserves</i>		
139	<i>Subv. d'investissement reprises au c/résultat</i>		
192	<i>Moins-values de cessions</i>		
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		
1688	<i>ICNE N-1 contrepassés sur emprunt</i>		
2768	<i>ICNE de l'exercice sur prêts</i>		
481			
4812	<i>Frais d'acquisition des immobilisations</i>		
4816	<i>Frais d'émission des emprunts</i>		
4817	<i>Indemnités de renégociation de la dette</i>		
21,23			
3...			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Il s'agit des créances détenues par la région mandataire à l'encontre des tiers mandants au titre des emprunts qu'il a contractés pour le compte de ces derniers.

(3) DI 040 = RF 042

Néant

III – VOTE DU BUDGET	III
A 5 – SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS FINANCIERES	A 5

DETAIL PAR ARTICLES – RECETTES

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Vote du Comité Syndical sur les crédits de l'exercice
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=F+G+H+J		
Ressources propres externes (F)		
10222	FCTVA	
...	...	
Autres recettes financières(G)		
274	Remboursement de prêts	
...	...	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (H) (2)	
1688	ICNE de l'exercice sur emprunts	
2768	ICNE N-1 contrepassés sur prêts	
192	Plus-values de cessions	
20.	Cessions d'immob. incorporelles	
21..	Cessions d'immob. corporelles.	
26.	Cessions de particip. et créances ratt.	
27..	Cessions d'immob. financière	
28.	Amortissement des immobilisations	
481.	Amortissement des charges à répartir	
021	Virement de la section de fonctionnement (J)	

(1) A détailler conformément au plan de comptes

(2) RI 040 = DF 042

**Pour information : autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres
(c/16449 et c/166)**

Montant total		
16449	Op. afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	
166	Refinancement de dettes	
...	...	

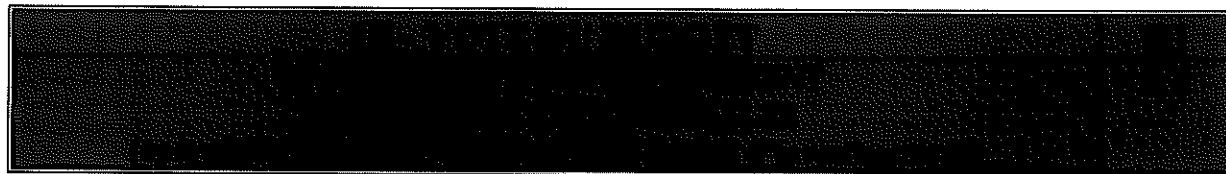
	Montant
Dépenses financières hors dépenses des c/16449 et c/166	
Recettes financières	
Solde (recettes – dépenses)	(3)
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C) et charges transférées (E) (4)	(3)

3) Indiquer le signe algébrique

(4) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt

Néant

RECEPTE DU
26 FEV. 2013
A
E



10...	<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>	
1021	<i>Dotation</i>	
1027	<i>Mise à disposition (chez le bénéficiaire)</i>	
181	<i>Compte de liaison : affectation à ...</i>	
20...	<i>Immobilisations incorporelles</i>	
21...	<i>Immobilisations corporelles</i>	
217...	<i>Immobilisations reçues à disposition</i>	
22...	<i>Immobilisations reçues en affectation</i>	
229...	<i>Droits de l'affectant</i>	
23...	<i>Immobilisations en cours</i>	
24...	<i>Immob. affectées, concédées, affermées ou mises à disposition</i>	
...		
...		
...		
1021	<i>Dotation</i>	
1027	<i>Mise à disposition (chez le bénéficiaire)</i>	
1025...	<i>Dons et legs</i>	
181	<i>Compte de liaison : affectation à ...</i>	
21..	<i>Immobilisations corporelles</i>	
217...	<i>Immobilisations reçues à disposition</i>	
22...	<i>Immobilisations reçues en affectation</i>	
229...	<i>Droits de l'affectant</i>	
24...	<i>Immob. affectées, concédées, affermées ou mises à disposition</i>	
...		
...		
...		

- (1) A détailler conformément au plan de comptes
(2) Les dépenses sont égales aux recettes

Néant

III – VOTE DU BUDGET	III
B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B
VUE D'ENSEMBLE	

Chapitres		Vote du Comité Syndical sur les AE lors de la séance budgétaire	Vote du Comité Syndical sur les crédits de l'exercice	Pour information	
				Dépenses gérées dans le cadre d'une AE (1)	Dépenses gérées hors AE
DEPENSES DE L'EXERCICE			650 000 €		
022	Dépenses imprévues				
011	Charges à caractère général		192 000 €		
012	Charges de personnel et frais assimilés		200 000 €		
014	Atténuation de produits				
65	Autres charges d'activité (hors 6586)		5 000,00 €		
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles		3 000,00 €		
68	Dotations aux provisions				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)				
023	Virement à la section d'investissement		250 000,00 €		

RECETTES DE L'EXERCICE		
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	
731	Contributions directes	
73	Autres impôts et taxes (hors 731)	
74	Dotations et participations	650 000 €
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions	
013	Atténuation de charges	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	

(1) Il s'agit des crédits de paiements afférents à l'ensemble des autorisations d'engagement votées antérieurement et lors de la séance budgétaire.

(2) RF 042 = DI 040

(3) DF 042 = RI 040

26 FEV. 2013

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
DEPENSES DE GESTION DES SERVICES**

			192 000 €
6062	Fournitures non stockées		2 000
6064	Fournitures administratives		3 000
616	Primes d'assurances (locaux, élus et personnels)		5 000
617	Mission AMO et autres études		5 000
6182	Documentation Générale et technique		2 000
618	Frais divers (formation, colloques...)		7 000
622	Honoraires (frais d'actes, contentieux ...)		8 000
6225	Comptable public		2 000
623	Publicité, annonces et insertions..		5 000
6251	Déplacements missions		2 000
62871	Remboursement de frais à la Région		150 000
62878	Remboursement de frais		1 000
			200 000 €
...			
6218	Autre personnel extérieur...		100 000
641	Rémunération de personnel		72 000
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance		28 000
739...	...		
749...			
6532...	Frais de mission et de déplacement « élus »		5 000 €
65861	Frais de personnel		
65862	Matériel, équipement, fournitures		
...	...		
			397 000 €

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Cf. définition des chapitres globalisés.

III – VOTE DU BUDGET	III
B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	B 1 28 F.V. 2013

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE**

Art. (I)	Libellé (I)	Vote du Comité Syndical sur les AE lors de la séance budgétaire	Vote du Comité Syndical sur les crédits de l'exercice
66	CHARGES FINANCIERES (B)		
66...	...		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (C)		
671	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés...		3 000 €
68	Dotations aux provisions (D)		
68...	...		
TOTAL OPERATIONS REELLES ET MIXTES = A+B+C+D+E			400 000 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (F) (2)		
60...	...		
6031	Variation des stocks de matières premières		
...	...		
66...	...		
6611	Intérêts des emprunts et dettes (4)		
668	Indemnités de renégociation capitalisées		
...	...		
67...	...		
675	Valeur comptable des immobilisations cédées		
6761	Différences sur réalisation (positives) transférées en investissement		
...	...		
68...	Dotations aux amortissements ...		
...	...		
7133	Variations des en-cours de production de biens		
7134	Variations des en-cours de production de services		
7135	Variations des stocks de produits		
...	...		
762	Produits des autres immobilisations financières (4)		
...	...		
023	Virement à la section d'investissement (G)		250 000 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE = F+ G			250 000 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= Total des opérations réelles et ordres)			650 000 €

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations mixtes et du chapitre des opérations d'ordre.

(3) Variations négatives des stocks.

(4) En ordre, le c/6611 correspond aux ICNE de l'exercice sur emprunt et le c/ 762 correspond aux ICNE N-1 contre-passés sur prêts.

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
RECETTES DE GESTION DU SMIRT**

70...	...	
73...	...	
7311	Contributions directes	
...	...	
		650 000
7472	Région	487 500
7473	Département du Nord	35 750
7473	Département du Pas de Calais	26 000
7475	LMCU	48 100
7474	Syndicat Mixte de Transports Artois-Gohelle	13 130
7474	Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes	9 165
7475	Communauté Urbaine Dunkerque Grand Littoral	6 760
7474	Syndicat Mixte de Transports du Douaisis	5 135
7475	Communauté Urbaine d'Arras	4 615
7474	Syndicat Intercommunal des transports urbains de l'Agglomération du Calaisis	3 510
7475	Communauté d'Agglomération du Boulonnais	3 510
7474	Syndicat Mixte du Val de Sambre	3 120
7475	Communauté d'Agglomération de Saint-Omer	2 340
7475	Communauté d'Agglomération de Cambrai	1 365
75...	...	
609...	...	
619	Rabais, remises et ristournes obtenues sur services extérieurs	
629	Rabais, remises et ristournes obtenues sur autres services extérieurs	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	
6479	Remboursements sur autres charges sociales	
6489	Remboursements sur autres charges de personnel	
65869	Remboursements sur frais de fonctionnement des groupes d'élus	
...	...	
		650 000

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III – VOTE DU BUDGET	III
B 2 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	B 2

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE**

26 FEV. 2013

ARRIVEE

Art. (1)	Libellé (1)	Vote du Comité syndical sur les crédits de l'exercice
76	PRODUITS FINANCIERS (B)	
76...	...	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)	
77...	...	
78	Reprises sur provisions (D)	
78...	...	
TOTAL OPERATIONS REELLES ET MIXTES = A+B+C+D		650 000 €

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (F)	
6031	Variation des stocks de matières premières	
...	...	
6611	Intérêts des emprunts et dettes (2)	
...	...	
7133	Variations des en-cours de production de biens	
7134	Variations des en-cours de production de services	
7135	Variations des stocks de produits	
...	...	
721	Immobilisations incorporelles (travaux en régie)	
722	Immobilisations corporelles (travaux en régie)	
...	...	
762	Produits des autres immobilisations financières (2)	
...	...	
776	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat	
777	Quote-part des subventions d'invest. transférées au compte de résultat	
...	...	
7811	Reprise sur amortissements des immobilisations incorp. et corp.	
...	...	
791	Charges d'exploitation	
796	Charges financières	
797	Charges exceptionnelles	
...	...	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	650 000 €
---	------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) En ordre, le c/6611 correspond aux ICNE de l'exercice N-1 sur emprunt et le c/ 762 correspond aux ICNE N-1 contre-passés sur prêts.

CONFIDENTIAL

RECAPITULATION PAR PRETEURS

	2010	2011	2012	2013	2014
Caisses de crédit agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Epargne					
C.L.F./DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit national / NATEXIS					
Crédit mutuel					
Banques étrangères					
Organismes d'assurance					
Autres prêteurs divers					

CREDITS DE TRESORERIE (1)

5191 Avances du Trésor					
5192 Avances de trésorerie					
5193 Lignes de trésorerie					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					

(3) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989

Néant

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN –ETAT DE LA DETTE

ETAT DE LA DETTE AU 1/1/N

Année d'enc.	Objet de la dette	Organisme prêteur	TAUX				Date de la 1 ^{ère} année de rembt			
			FRV (1)	Index (2)	Marge (3)	Taux actualisé	Périodicité remb. (4)	de l'intérêt	du capital	
TOTAL										
163 Emprunts obligataires										
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit										
1641 Emprunts en euros										
1643 Emprunts en devises (hors zone euro)										
1644... Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie ...										
165 Dépôts et cautionnements reçus										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières										
168 Autres emprunts et dettes assimilées										
1681 Autres emprunts										
1682 Bons à moyen terme négociables										
1687 Autres dettes										

- (1) Indiquer F pour taux fixe, R pour taux révisable, V pour variable
(2) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois,)
(3) Marge appliquée à l'index retenu
(4) Indiquer A pour annuel, S pour semestriel, T pour trimestriel, et M pour mensuel, X pour autres (préciser).

Néant

[illegible][illegible]

Néant

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

26 FEB. 2013

ARRIVE

EMPRUNTS

Année d'enc	Objet de la dette	Organisme prêteur (ou chef de file)	TAUX				Périodicité du rembt. (4)	Date de la 1 ^{ère} année de rembt.	
			FRV (1)	Index (2)	Moyen (3)	Taux actuariel		de l'intérêt	Du capital.
	TOTAL								

(2) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois,)

(3) Marge appliquée à l'index retenu

(4) Indiquer A pour annuel, S pour semestriel, T pour trimestriel, et M pour mensuel, X pour autres (préciser).

ETAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

ETAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE					
Nature du contrat	Organisme contractant	Date du contrat	Durée du contrat	Date de règlement	Montant de la dette couverte (1)

(4) Dette de référence

TABLEAU RECAPITULATIF DES LIGNES

[illegible]

(5) Type de taux : TF (fixe) ; TV (variable) ; TR (révisable)

Néant

OBLIGATAIRES				
--------------	--	--	--	--

OBLIGATAIRES

DU RISQUE FINANCIER

COMPOSANT LE NOTIONNEL DE REFERENCE

Néant

IV – ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS (1)**

I – Bâtiments scolaires

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition
TOTAL		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Autres...		

II – Constructions, installations

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition
TOTAL		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Autres...		

III – Installations techniques, matériels et outillages en cours d'amortissement (2)

Désignation du bien	Année d'acqu.	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice

(6) Acquis à compter du 1/1/2005

IV – Autres immobilisations corporelles (2)

Désignation du bien	Année d'acqu.	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

V – Immobilisations incorporelles (2)

Désignation du bien	Année d'acqu.	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice
205 Brevets, Licences, Marques	2011	770	-	-

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

(1) L'Etat des immobilisations est à renseigner de manière facultative, conformément aux articles L. 2313-1 et R. 2313-3 du CGCT, applicables aux régions par renvoi de l'article L. 4312-1.

IV – ANNEXES **PLANNING FINANCIER – ETAT DES IMMOBILISATIONS (1)**

administratifs (2)

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

agencements (hors bâtiments scolaires et administratifs) (2)

(2) Acquis à compter du 1/1/2005

VI – Etat des acquisitions immobilières de l'année (2)

(2) Indiquer au choix les acquisitions prévisionnelles de l'exercice ou les acquisitions réalisées au titre de l'exercice antérieur (constatées au compte administratif de l'exercice N-1 ou les réalisations constatées et connues).

(3) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

VII – Etat des cessions immobilières de l'année (2)

(2) Indiquer au choix les cessions prévisionnelles de l'exercice ou les cessions réalisées au titre de l'exercice antérieur (constatées au compte administratif de l'exercice N-1 ou les réalisations connues).

(1) L'Etat des immobilisations est à renseigner de manière facultative, conformément aux articles L. 2313-1 et R. 2313-3 du CGCT, applicables aux régions par renvoi de l'article L. 4312-1.

Néant

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS (1) 26 JAN. 2013

VIII - Participations et créances rattachées à des participations

ARRIVÉE

Organisme dans lequel la participation est prise	Date de la délibération	Valeur d'acquisition	Observations (2)
261 Titres de participation			
266 Autres formes de participation			

IX - Autres immobilisations financières

Nature de l'immobilisation financière	Date de la délibération	Valeur d'acquisition	Observations (2)
271 – Titres immobilisés (dt. propr.)			
272 – Titres immobilisés (dont créances.)			
276 Autres créances immobilisées			

274 – Prêts

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 1/1/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
- assortis d'intérêts					(3)
- non assortis d'intérêts					

(1) L'Etat des immobilisations est à renseigner de manière facultative, conformément aux articles L. 2313-1 et R. 2313-3 du CGCT, applicables aux régions par renvoi de l'article L. 4312-1.

(2) Indiquer par exemple si une provision a été constituée

(3) Indiquer le montant de l'intérêt

Néant

PROVISIONS CONSTITUEES AU 1/1/N

Prov. pour risques et charges					
Provisions pour litiges et contentieux					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour garanties d'emprunts					
Autre provisions pour risques					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour dépréciation					
- des immobilisations					
- des stocks					
- des comptes de tiers					
- des comptes financiers					

PROVISIONS NOUVELLES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

AMORTISSEMENT	
	Biens de faible valeur : Seuil d'amortissement sur un an : Catégories de biens amortis : Durée :

Néant

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS DONNES

DIRECTURE DE
26 FEV. 2013 13
ARRIVEE

EMPRUNTS GARANTIS PAR LE SMIRT

EMPRUNTS GARANTIS PAR LE SMRI								
Année d'encaissement	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur	Durée en années	TAUX			
					FRV (1)	Indexation	Marge	Taux appliqué % (2)
Totaux généraux								
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)								
Totaux pour les emprunts que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)								
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat								
Totaux pour les autres emprunts								

(1) Indiquer F pour le taux fixe, R pour taux révisable, V pour taux variable

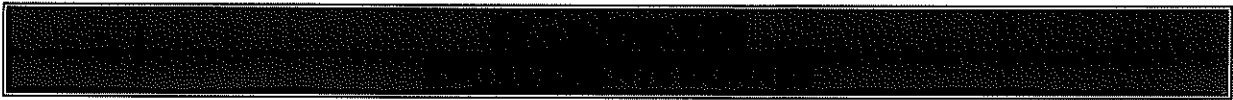
(2) En cas de taux variable ou révisable, le taux indiqué peut être suivi de la lettre E en cas d'estimation

(3) Dont intérêts capitalisés

8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance (N)	Montant des redevances restant à courir				
			N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	Mobilier Immobilier						
	Mobilier Immobilier						
	Mobilier Immobilier						
	Mobilier Immobilier						
	Mobilier Immobilier						

Néant



EMPRUNTS GARANTIS PAR LE SMIRT

ETAT DES GARANTIES D'EMPRUNTS ET DETTES

Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice		
Annuité nette de la dette de l'exercice		
déduire : provisions pour garanties d'emprunts		
TOTAL		

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

(1) Afin d'isoler les recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou les recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

Néant

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS DONNES – ENGAGEMENTS RECUS

RECEPTE DU
26 FEV 2013 13
RIVE

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE (prévus à l'article L. 1414-1)

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité de l'exercice
TOTAL.....							
8017 Subventions à verser en annuités.....							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
Au profit d'organismes privés.....							

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Annuité reçue au cours de l'exercice	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité de l'exercice
TOTAL.....								
8027 Subventions à recevoir en annuités.....								
8028 Autres engagements reçus.....								
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....								
Engagements reçus des entreprises.....								

Néant

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :....../.../....

Intitulé de l'opération :.....					
.....			- Financement par le tiers et par d'autres tiers		
.....			- Financement par la région		
.....			- Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		

- (1) Ouvrir un cadre par opération
(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote

Néant

PERSONNEL MIS A DISPOSITION				
Une directrice adjointe – grade de directeur Une assistante de direction – grade adjoint administratif de première classe	A C		1 1	complet complet
	2	2	2	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 - (2) Catégories : A, B ou C

Emploi accessoire				
Directeur ou Directrice : filière administrative : administrateur, directeur territorial ou attaché principal Ou technique : ingénieur, ingénieur en chef de classe normale ou exceptionnelle. à défaut contractuel	A	1	0	complet
Emplois à titre principal				
Directeur adjoint ou Directrice adjointe filière administrative : administrateur, directeur territorial ou attaché principal ou technique : ingénieur, ingénieur en chef de classe normale ou exceptionnelle. à défaut contractuel	A	1	0	complet
Chargé de mission expert : filière administrative : directeur territorial ou attaché principal ou attaché ou technique : ingénieur, ingénieur principal à défaut contractuel	A	2	0	complet
Assistant(e) administratif (ve) et financier(e) filière administrative : rédacteur chef, rédacteur principal, rédacteur	B	1	0	complet
Secrétaire -Assistante de direction Filière administrative : agent administratif, adjoint administratif, adjoint administratif principal	C	1	0	
		6	0	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C

1. NAME _____

(1) CATEGORIES : A, B et C

FIN : Financier

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

COM : Communication

(3) REMUNERATION :

Néant

IV – ANNEXES
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SMIRT DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE SMIRT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L.5721-2 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			

SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SMIRT DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
...		.../.../...	.../.../...		

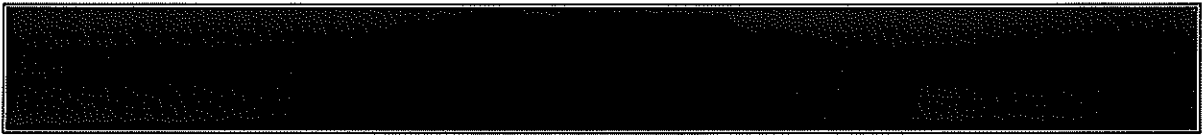
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
Opérations d'aménagement					
...					
...					

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité
...		.../.../...	.../.../...	

Néant



TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES

Taxe foncière sur les propriétés bâties			%		%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties		%	%	%	%
Taxe professionnelle		%	%	%	
Taxe intérieure sur les produits pétroliers					
Taxe sur les permis de conduire					
Cartes grises					
					%
		%			%

Néant

ARRETE – SIGNATURES



Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES : Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25 Janvier 2013

Budget Primitif présenté par Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT, à Lille, le 8 Février 2013

Délibéré par le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 8 Février 2013

A Lille, le 8 Février 2013

Le Président du SMIRT

Daniel PERCHERON

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le **22 FEV. 2013**

et de la publication le **26 FEV. 2013**

A Lille, le

Daniel PERCHERON

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 8 FEVRIER 2013



Délibération n° 2013- 02

Vu le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 8 Février 2013 sous la présidence de Monsieur Daniel PERCHERON, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

DECIDE

D'approuver les chapitres du budget primitif d'administration générale du SMIRT pour 2013 figurant en annexe de la présente délibération, qui présentent respectivement un total de 400 000 € de dépenses en fonctionnement et de 250 000 € de dépenses en investissement ainsi que 650 000 € de recettes.

Le Président du SMIRT

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'D. Percheron'.

Daniel PERCHERON